

## **Assemblée Générale des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant du 24 mars 2018 à Nantes Baco**

Notre assemblée générale s'est tenue avec 23 présents et 33 excusés.

Les présents : Zéki Akkus, Jean-Claude Baron, Alain Bellet, Gilles Bontemps, Marie-Chantal Boutet, Michel Courbet, Antoine Denéchère, Roland Feuvrais, Raymond Lannuzel, Jean-Pierre Le Bourhis, Jean-Paul Le Maguet, Christian Le Roux, Jeanine Lemeau, Gautier Lortiois, André Maurice, Lucienne Mechaussie, Françoise Moreau, Patrice Morel, Eliane Nunge, Carine Picard-Niles, Françoise Vasseur, Yann Vince, Christian Cabellic (ville Le Croisic).

Excusés : Serge Adry, Jeanne Barek, Andrée Baubry, Evelyne Bollerot, Josette Boursicot, Monique Broida, Lucienne Bureau, Joël Corpard, Robert Créange, Alice Crotti, Michel Debailly, Francine Desnos, Colette Granet, Raymond Granet, Alain Hunault (Maire de Châteaubriant et ComCom Châteaubriant-Derval), Jackie Hoffmann, Raymond Lannuzel, Marcel Leguy, André Lorant, Odette Nilès, Ginette Petiot, Jean Poulain, Christian Retailleau, Danielle Ricard, Louis Tardivel, Louisette Tosi, Pierre Vincent et Catherine Ciron (Conseil Départemental), Claude Gascard secrétaire du MRN, Jérôme Alémany (Conseil Départemental), Christian Brun (ville Savenay), Catherine Meyer (Ville Nantes), Jean-Pierre Juhel (ComCom Châteaubriant-Derval).

Yann Vince est élu secrétaire de séance.

Présentation : Gilles Bontemps Président de l'association

Tout d'abord, bienvenue à tous, pour notre assemblée générale annuelle, et d'excuser Alain Hunault, Catherine Ciron et le représentant du Conseil Départemental de Loire-Atlantique. L'Assemblée Générale annuelle de notre association a pour objet de faire le bilan de l'activité 2017, de valider les orientations de notre travail 2018, de donner quitus à notre trésorière pour les comptes 2017 dont je rappelle que nous les faisons expertiser par le cabinet d'expertise REVISECO et je veux excuser M. Ventroux, régulièrement présent à notre assemblée générale annuelle, mais qui cette année a une impossibilité du fait du décalage de date de notre AG, et enfin élire le Conseil d'Administration.

L'année 2017 a été marquée par quelques moments douloureux avec la disparition de personnes, d'ami(e)s qui ont joué un rôle important dans l'histoire de notre pays et dans l'activité du musée. Je pense à Henri Duguay, décédé à 101 ans, Jacqueline Timbaud et Lucette Dubois. Permettez-moi de saluer leurs engagements, leur rôle et leur modestie.

Fort heureusement 2017 aura été, et ils en auraient été fiers, une année d'intense activité et de nouveaux progrès pour le Musée de la Résistance de Châteaubriant. Avant d'y venir, je veux rappeler la particularité de notre association. Notre rôle n'est pas de développer une activité militante pour faire valoir tel ou tel composante des forces de la résistance ou du rapport de leur engagement avec la situation actuelle, il y a des associations, des organisations pour cela qui le font très bien. Je pense à l'Amicale par exemple, à ses comités ou à des forces politiques ou syndicales. Notre rôle est de faire vivre, d'animer, de gérer le Musée de la Résistance de Châteaubriant en apportant, par la réalisation d'expositions une activité muséographique, patrimoniale, culturelle et historique. L'objectif est de mettre à disposition d'un large public et particulièrement des jeunes, des éléments de connaissance et de réflexion sur cette période importante de l'histoire de notre pays. C'est une contribution importante au devoir de mémoire. Mais elle n'est évidemment pas la seule.

Cette particularité de notre association à fort bien été souligné par le bureau de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, qui nous a confié cette responsabilité. Et bien sûr, notre activité, aussi intense soit elle, ne saurait à elle seule résumer l'ensemble et la richesse de ce qui se fait dans ce domaine. Certes une exposition quel que soit sa qualité peut porter à débat, à appréciations, voir à controverse, mais il y a un temps pour la contribution et un temps pour la mise en œuvre. Aussi je veux remercier l'ensemble des personnes bénévoles, qui dans le cadre du collectif Histoire sous la responsabilité de Jean-Paul Le Maguet, réalisent chaque année un travail formidable qui aboutit à, chaque fois et d'année en année, des expositions temporaires dont la qualité est aujourd'hui largement reconnue.

## 1) Bilan activité 2017

Ainsi 2017 nous aura permis une nouvelle progression autour de l'exposition dont le thème (toujours en rapport avec le Concours National de la Résistance et de la Déportation) n'était pas évident : « La Négation de l'Homme dans les camps nazis 1933-1945 », inaugurée le 22 octobre 2016 et exposée jusqu'au 14 octobre 2017. Le nombre de visiteurs sur place est de 3 641, en progression par rapport à 2016, dont 1 767 individuels, 409, groupes et 1 465 scolaires. C'est aussi le cas pour les expositions itinérantes hors les murs, près de 8 000 personnes dont une grande majorité de jeunes. Pour ces expositions, les chiffres de fréquentation que nous donnons sont des chiffres minimums car nous n'avons pas toujours les retours complets des établissements scolaires, collectivités ou associations qui les utilisent. Pour le site internet piloté par Patrice Morel, les chiffres explosent aussi ; le nombre de visites est de 15 405 en 2015, 33 323 en 2016 et 37 561 en 2017. Les initiatives accompagnant les expositions ont, elles aussi connu un succès.

Ce fut le cas :

- le 2 février 2017 au lycée Clemenceau de Nantes pour un ciné-rencontre avec le film d'Alain RESNAIS « Nuit et Brouillard » suivi d'une interprétation de la chanson de Jean Ferrat par un élève de musique et un professeur au chant.
- le 3 mars 2017 dans l'amphithéâtre du lycée Paul Emile Victor d'Avrillé (49) avec Michel Courbet à une assemblée de circonscription de la région des Pays de la Loire à l'initiative de l'Education Nationale.
- le 19 mai 2017 au Musée et à la Carrière des fusillés dans le cadre d'une action pédagogique « Mémoire et Citoyenneté » organisée par le Conseil Régional des Pays de la Loire et les services académiques, où nous avons accueillis et accompagnés 226 élèves et 25 enseignants et formateurs.
- le mardi 23 mai 2017 dans la cour du Musée avec le Théâtre Messidor, les élèves et les professeurs du collège Schuman et du lycée Guy Môquet, dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance.
- le 30 mai 2017 pour la nuit européenne des musées à l'initiative de la communauté de communes de Châteaubriant-Derval.
- les 16 et 17 septembre 2017 au Musée lors des Journées Européennes du Patrimoine, 239 personnes.
- puis le 21 octobre 2017 à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle exposition temporaire « S'engager pour la Liberté de la France 1940-1945 » qui a donné lieu à la première initiative dans le cadre du nouveau partenariat avec la radio, France Bleu Loire Océan (FBLO) qui s'est installée au rez-de-chaussée pour 3 heures d'émission en direct du Musée, permettant l'expression de 12 personnes d'une très grande diversité. Cela a permis d'inaugurer l'exposition avec près de 300 personnes (deux fois plus qu'en 2016) et bien sûr le dimanche, jour des cérémonies organisées par l'Amicale, le Musée a connu une belle affluence dont la venue de 150 élèves et adultes venant dans le cadre du dépôt de terres de différents lieux de résistances.

Ce partenariat avec la radio FBLO, s'est poursuivi sous d'autres formes. Ce fut le cas le 15

novembre 2017, lors de la rencontre pédagogique au lycée professionnel François Arago à Nantes organisée par l'inspecteur d'académie avec notre contribution pour le lancement du Concours National de la Résistance et de la Déportation autour de notre nouvelle exposition, avec là encore des interviews en direct. C'est aussi en décembre 2017 et janvier 2018 dans le cadre de l'émission « c'est ma boîte » qui a permis à des mécènes du Musée de présenter leur entreprise permettant ainsi de conforter ce partenariat.

Mais le Musée c'est aussi des actions de formation. En 2017 trois étudiantes ont été accueillies pour des stages de formation sous la responsabilité de Jean-Paul Le Maguet (maitre de stage) :

- une étudiante en BTS du lycée atlantique de Luçon
- une professeure d'histoire de l'enseignement privé en formation à Saint-Sébastien sur Loire
- un stage conventionné rémunéré par la ComCom de Châteaubriant-Derval pour une étudiante en Master 1 « Valorisation du Patrimoine » de l'université de Nantes. Il y en a de prévus cette année, dont un en cours.

Voilà, on peut donc dire que 2017 aura été une année bien remplie et il s'agit d'aborder maintenant le présent et l'avenir.

## **2) Orientations 2018**

En effet l'année 2018 va être marquée par un nouveau tournant pour le Musée. La personne titulaire de la ComCom, mise à disposition du Musée, qui permettait, d'ouvrir deux demi-journées par semaine et à chaque fois que nous avions des groupes faisait l'accompagnement, est partie. La ComCom nous en a informé avant l'été 2017 et a accepté de nous accompagner jusqu'à la fermeture annuelle du Musée le 20 décembre 2017. Mais mettre à disposition un personnel existant dans une collectivité et prendre en charge un poste avec toutes les questions financières, juridiques et administratives que cela pose, ce n'est pas du tout pareil. Il nous a donc fallu un peu plus de temps pour solutionner ainsi l'ensemble du problème posé. La ComCom, évidemment, nous avait informé, qu'elle nous verserait l'équivalent de ce que représentait la mise à disposition. Soulignant comme nous l'avions envisagé avec elle, si le Conseil Départemental de Loire-Atlantique et le Conseil Régional des Pays de la Loire apportent leur concours, nous pourrions avoir un poste salarié au Musée, améliorant du coup la qualité du service. Mais la prise en charge d'un poste par notre association au-delà du financement à trouver, pose un certain nombre de questions nouvelles au plan des charges, de la gestion du personnel, des risques juridiques d'employeur, etc... Nous avons après un accord de principe du Président du Conseil Départemental de Loire-Atlantique travaillé avec son cabinet pour chiffrer le coût d'une telle opération et pour voir les différentes possibilités de portage du poste, puisqu'il était exclu que notre association puisse le porter en direct. Le Conseil Départemental ne pouvant pas prendre ce poste pour le mettre à notre disposition, même avec le financement tripartite : 50% la ComCom, 25% le Conseil Départemental et 25% le Conseil Régional. Des solutions ont été recherchées avec leurs services, ils nous ont orientés vers une SCOP spécialisée dans le portage de postes Culture et Patrimoine avec une rémunération de 10% pour la SCOP. Mais fallait-il encore que les collectivités acceptent de contribuer en totalité au financement du Poste. Le chiffrage, charges comprises, congés, etc, établi avec le Conseil Départemental, a abouti à un coût total de 27 000€ par an. Sachant qu'il n'était pas possible de trouver quelqu'un ayant les compétences requises pour 3 demi-journées par semaines, voir un mi-temps. D'autant que pour répondre aux besoins de développement du musée, nous avons intégré dans le profil de poste des tâches, incluses dans la dernière convention avec la ComCom, mais qui n'ont pas pu être mises en œuvre du fait du départ de la personne. La discussion avec le Conseil Régional et le Conseil Départemental, a permis que ces deux collectivités acceptent en plus de la subvention annuelle de mettre chacune 7 000€ pour le poste. Ce qui fait passer la subvention du CD 44 de 4 000 à 11 000€ (4 000 pour l'exposition

et 7 000 pour le poste et celle du CRPL de 6 000 à 13 000€ (6 000 pour l'exposition et 7 000 pour le poste), en année pleine.

La Communauté de Communes qui pour la mise à disposition du personnel entre 9 000 et 10 000 euros (9 500 en 2017). Il était nécessaire qu'elle accepte de s'engager au-delà. Après plusieurs échanges, j'ai rencontré le maire et président, sa 1<sup>ère</sup> adjointe et le Directeur Général des Services et nous avons conclu, en année pleine, à 13 000€. Je tiens à préciser que bien que le Musée n'ait pu rouvrir le 20 janvier, la ComCom a continué à nous accompagner en envoyant du personnel à chaque fois que nous devons recevoir des groupes. Je veux remercier son président Alain Hunault et son adjointe et vice-présidente Catherine Ciron. Au terme de tous ces échanges et aux différents accords, nous venons de lancer l'appel à candidatures pour couvrir ce poste. Evidemment nous avons une préoccupation, c'est que la personne n'étant pas prise dans une équipe, étant isolé il y avait un risque important d'isolement qui pouvait affecter la qualité du service et toutes les questions liées à la formation continue, à l'encadrement et à l'intégration du personnel, ce que ne pouvait pas régler la SCOP (Société COopérative et Participative). Les échanges que nous avons eus avec la Musée de La Résistance nationale de Champigny sur Marne et avec l'Amicale, ont abouties au fait que le MRN, dès l'instant où nous apportons le financement à la hauteur indiquée, est d'accord pour prendre en charge le poste du Musée de Châteaubriant avec tout ce qui va avec en termes d'accompagnement, d'encadrement, de formation, etc. Du coup d'une situation précaire et extrêmement compliquée, nous nous trouvons dans une situation totalement nouvelle pour l'évolution du Musée. C'est très bien pour la mission éducative du Musée qui est la nôtre, c'est bien pour le territoire de Châteaubriant. Je veux donc remercier chaleureusement la ComCom, son président et ses élus, le Conseil régional et le Conseil Départemental. Pour autant tout n'est pas terminé, car il faut maintenant rapidement le recrutement. Il nous faut établir une convention avec le MRN pour la gestion et le financement, afin de rouvrir au plus vite le Musée. L'objectif est que la personne soit en place le 2 mai. Il va falloir retravailler une nouvelle convention avec la ComCom pour tenir compte de cette nouvelle situation.

Dans ces conditions, notre bureau a décidé de ne pas avoir cette année de Ciné-rencontre dans un ou deux lycées, car on ne peut pas courir plusieurs lièvres à la fois, et encore moins faire les choses à la sortie ; on avait prévu Châteaubriant et Nantes Mandela. Nous allons donc remettre cela à l'année prochaine, par contre tout le reste sera réalisé. Il y a tout d'abord le travail en cours avec le collectif histoire, auquel seront joints quelques avis de l'Amicale, pour la construction de la nouvelle exposition qui sera inauguré le 20 octobre prochain. Cette date correspondra avec une initiative de l'Amicale pour célébrer la fin de la deuxième tranche des travaux d'aménagement de la Sablière.

Le 19 mai, il y aura la « Nuit européennes des musées », à l'initiative de la ville de Châteaubriant.

Le 24 mai, nous aurons dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance l'initiative de commémoration dans la cour du musée avec les élèves et les professeurs du collège Robert Schuman et du lycée Guy Moquet de Châteaubriant avec le Théâtre Messidor.

Le 29 mai, nous recevrons plusieurs centaines de lycéens dans le cadre de la journée éducative « citoyenneté et mémoire » organisée par le Conseil Régional des Pays de la Loire et l'Education Nationale avec peut-être la présidente de Région.

La radio France Bleu Loire Océan couvrira ces événements dans le cadre de notre partenariat.

Bien sûr il y aura les Journées Européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre, l'inauguration de l'exposition le samedi 20 octobre avec une initiative importante de l'Amicale, et en novembre le lancement du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Je n'oublierai pas au passage l'important travail en cours de développement, entre l'Amicale,

le Musée de Châteaubriant, la fédération et le Musée de la Résistance National de Champigny sur Marne, après une période compliquée liée à la précarité de notre situation (ouverture du musée seulement lors de la venue de groupes avec l'aide de la ComCom). Une nouvelle étape s'ouvre pour nous, elle correspond à l'un des objectifs que nous nous étions fixés il y a un peu plus de 10 ans. Cette étape doit permettre un nouveau rayonnement du Musée, une plus grande plage d'ouverture horaire, une qualité d'accueil amplifiée, une aide professionnelle au fastidieux travail bénévole, un meilleur lien avec le Musée de la Résistance National,... Enfin dans la logique du partenariat avec la radio FBLO, que nous espérons poursuivre, nous allons avec Antoine Denéchère relancer l'initiative importante évoquée avec le directeur d'Ouest-France et la radio sur les questions de la mémoire à Châteaubriant.

Voilà un bon bilan en 2017 et un nouvel élan en 2018 qui doivent ainsi conforter l'image de qualité qu'a acquis le Musée en quelques années sur le territoire avec le sentiment de répondre aux objectifs que nous a assigné l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt.

Merci à vous tous.

### Débat :

*P. Morel informe l'assemblée qu'une journée de formation est actée et qu'elle se déroulera au Château de Châteaubriant (44) le mercredi 16 mai 2018, destinée aux adhérents et les membres du collectif histoire.*

*A. Denéchère remercie toute l'équipe bénévole du musée notamment lors de l'émission en direct pour l'inauguration de l'exposition. D'autre part une « veillée » organisée par Ouest-France et FBLO dans le cadre d'une opération appelé « générer la Mémoire », doit être organisé avant la fin d'année, au théâtre de Verre de Châteaubriant.*

*J.P. Le Maguet précise que le musée a reçu deux appels téléphoniques pour le recrutement du poste.*

*M. Courbet affirme que le poste est un sujet central. Thomas Fontaine directeur du MRN et lui doivent échanger sur le descriptif et préciser le contenu du travail culturel, sachant qu'au départ c'est un Contrat à Durée Déterminée d'un an renouvelé pour une seconde année, sous la responsabilité du MRN (employeur), l'AMRC assure que le financement.*

*Y. Vince réaffirme que l'évaluation du poste doit être faite avec la meilleure précision possible afin que le budget ne souffre pas.*

*F. Moreau souhaite une ouverture du musée plus importante, et d'autre part que les moyens de transport sont peu évidents et qu'il y a un travail d'information important à faire vis-à-vis du musée, trop peu connu.*

*M.C. Boutet est satisfaite du lien avec l'association du « Souvenir Français » qui aide au financement du transport des jeunes de la presqu'île guérandaise sur des sites de mémoire, comme cela est prévu le 12 juin.*

*G. Bontemps est en discussion pour obtenir un partenariat avec la SNCF et la société autocariste pour assurer le trajet de la gare au site de la Sablière.*

*M. Courbet nous annonce que la réserve parlementaire ne serait plus supprimée mais qu'elle serait confiée au préfet de région, une demande de rendez-vous a été envoyée. Il faut noter que la préfète a fait un dépôt de gerbes sur le monument des 50 otages peu de temps après son arrivée.*

*C. Picard-Nilès apprécie d'être présente à notre AG, pour les valeurs de Fraternité qui sont les mêmes qui unissent les comités locaux. Elle remercie tous ceux qui œuvrent pour ce travail collectif. Le poste de salarié doit effectivement aller vers un niveau de catégorie B de la Fonction Publique. Tous les fonds donnés par les anciens sont dans les archives du MRN, il reste à faire le nécessaire sur la partie usufruitière (convention Amicale-MRN). Carine réaffirme que le comité du souvenir 44 est une partie intégrante de l'Amicale. D'autre part, on a besoin d'améliorer le maillage entre toutes les structures pour une meilleure gestion*

archives. Un travail est en cours avec la sous-préfecture sur la réalisation d'un parking VL et autocars, plusieurs options sont à l'étude.

P. Morel pose la question de la gestion du drapeau quand il s'agit de le mettre en berne, est-ce sous la responsabilité du comité local ou du département ?

J. Lemeau précise qu'il n'y a toujours pas de panneaux d'affichages dans la ville de Châteaubriant pour indiquer l'existence du musée.

Carine rajoute que les travaux de la tranche actuelle ne seront pas totalement finis lors de la cérémonie d'inauguration du 20 octobre.

Vote rapport d'activité et orientation : unanimité des présents

### 3) Bilan financier 2017

La trésorière ajoute à ce qu'a dit Gilles Bontemps à propos du suivi des comptes de l'AMRC par M. Ventroux expert-comptable et son équipe, qu'elle apprécie de pouvoir compter sur les compétences de ces professionnels, sur la réactivité de Mme Barbaud chargée de notre dossier. La disponibilité de cette dame, à notre égard, pour un conseil, une interrogation, facilite son travail et la rassure.

**L'exercice 2017** se solde par un résultat positif de 882,49 euros, et une trésorerie assez proche de celle de la fin de l'année 2016. Nous proposons que cette somme ajoutée au montant de la reprise des résultats cumulés des années précédentes (31 612,65) soit affectée au financement partiel des activités culturelles de 2018 ainsi qu' à la réalisation d'un dépliant de présentation des expositions du musée, et de l'ensemble du site classé, reportée depuis deux ans, faute de moyens humains suffisants pour travailler à sa conception.

Tout ce qui a été exposé dans le bilan des activités énumérées trouve sa traduction dans le bilan financier Elles impactent, suivant les règles du plan comptable général, différents postes de **dépenses (total : 51 991,64 euros)**. Ce bilan financier intègre aussi toutes les charges d'intendance du musée (consommations d'électricité, entretien des locaux assurances..., et celles liées au fonctionnement de l'association, (soit le quart environ, des dépenses totales).

#### **Contributions en nature (estimation : 97 448,43euros)**

Il s'agit d'un chiffrage qui apparaît en annexe et n'est pas pris en compte dans le bilan financier, et le compte de résultat, mais qui, ajouté aux dépenses réalisées, permet d'approcher le coût réel annuel du fonctionnement de l'association, et de ses activités, Il porte sur :

- Le coût annuel de la mise à disposition gratuite des locaux du musée par l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt
- Le coût du détachement au musée par la communauté de communes de Châteaubriant-Derval d'agents chargés de l'accueil, de remplaçants, et la prise en charge de l'indemnité versée à une étudiante, (stage universitaire)
- L'évaluation du coût du bénévolat,

#### **Ce qui nous conduit à un total de 149 440, 07 euros**

Concernant les **Produits**, il faut noter que les recettes « propres » continuent à baisser, par la diminution du nombre d'adhérents, vieillissement, décès, et les difficultés financières qui se ressentent sur les ventes en librairie.

#### ➤ **Les subventions :**

L'absence de somme concernant le Ministère des Armées s'explique par le versement anticipé sur l'exercice 2016 de la subvention de 4000 euros attribuée pour l'exposition 2016-2017, la même année que celle de 2015-2016. La subvention du Conseil Régional des Pays de la Loire, est inférieure au montant annoncé, car, fixée sur la base des dépenses budgétées,

elle est versée au prorata des dépenses réalisées. Par contre nous avons le maintien des sommes versées par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, la communauté de Communes de Châteaubriant-Derval.

En revanche, une baisse significative du montant des subventions des villes, des difficultés auxquelles elles sont confrontées, pourrait être inquiétant pour la pérennité de nos actions culturelles, si cette baisse devait s'amplifier.

➤ **Le mécénat d'entreprises**

Une hausse qui compense la baisse des subventions, grâce au travail acharné, effectué et renouvelé chaque année en vue de fidéliser la plupart de nos mécènes, malgré un risque de remise en cause, comme nous avons pu le constater dans le passé.

Les comptes de l'exercice 2017 sont approuvés à l'unanimité, quitus est donné à la trésorière.

#### **4) Budget 2018**

Le budget pour l'exercice 2018, a été voté en septembre 2017 par le conseil d'administration, mais nous sommes dans l'obligation d'y apporter une modification afin d'y intégrer, tant en recettes qu'en dépenses, des crédits correspondant au financement décidé récemment, d'un poste d'agent du patrimoine par le Conseil Régional des Pays de la Loire, le Conseil Départemental de Loire Atlantique et la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval (+24000 euros pour 2018). Les autres prévisions de crédits sont inchangées.

Ce budget a été construit au plus près de nos besoins, comme le demandent les collectivités qui nous financent, elles-mêmes confrontées à des difficultés financières croissantes.

Sont prévues :

- Une reconduction des crédits destinés au fonctionnement de l'association elle-même, à celui du musée, pour tout ce qui concerne les locaux, leur entretien.
- Pour les activités culturelles, la production d'une nouvelle exposition temporaire comportant deux versions itinérantes centrées sur le sujet du CNRD, avec un programme d'accompagnement équivalent à celui de l'exposition en cours.

A ce budget de **82 367 euros**, si l'on ajoute le montant des sommes inscrites à la rubrique contributions en nature nous atteignons la somme de **17 0079 euros**.

Il faut rappeler que toutes ces activités pourront être menées à terme, à condition que leurs financements budgétés se concrétisent. Des incertitudes sont toujours à redouter, tant du côté des subventions publiques que pour le mécénat, qui font vivre l'association et surtout, si l'engagement important des bénévoles, qu'ils soient administrateurs ou extérieurs à l'Association, se poursuit.

#### Discussions

*A propos de la baisse du nombre d'adhérents de l'AMRC, André Maurice propose que l'on sollicite davantage de nombreuses personnes intéressées par nos activités (enseignants, syndicats, associations, visiteurs...)*

*Lucienne Méchaussie suggère que les entrées au musée soient payantes (sauf pour les scolaires). A étudier mais non applicable dans l'immédiat.*

*Elle indique que l'amicale de Châteaubriant Voves Rouillé Aincourt, dont elle fait partie, renouvelle actuellement l'acquisition d'ouvrages et d'objets destinés à la vente dont une partie est proposée aux visiteurs du musée et sollicite l'avis.*

*Roland Feuvrais pense que la gratuité doit demeurer, et par contre d'avoir davantage de liens avec tous les visiteurs du Musée, pourraient favoriser l'adhésion.*

*Christian Cabellic informe les présents qu'il existe deux sortes de subvention ; les aides directes (versement d'argent) et les aides indirectes sous formes de prestation, qui n'est pas sous forme d'argent. La baisse de la dotation de l'état vers les villes ne simplifie pas la gestion des subventions à l'égard des associations. Pour autant la ville du Croisic apporte son total*

soutien à l'AMRC.

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité.

**5) Election du conseil d'administration :** Aucune nouvelle candidature :

- |                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| 1- ADRY Serge           | 16- LANNUZEL Raymond       |
| 2- BARON Jean-Claude    | 17- LE BOURHIS Jean-Pierre |
| 3- BELLET Alain         | 18- LE MAGUET Jean-Paul    |
| 4- BLAIS Yves           | 19- LEMEAU Jeanine         |
| 5- BONTEMPS Gilles      | 20- LORTHIOIS Gauthier     |
| 6- BOURSICOT Josette    | 21- MAURICE André          |
| 7- BOUTET Marie-Chantal | 22- MECHAUSSIE Lucienne    |
| 8- CORPARD Joël         | 23- MOREL Patrice          |
| 9- COURBET Michel       | 24- NILES Odette           |
| 10- CREANGE Robert      | 25- NUNGE Eliane           |
| 11- DENECHERE Antoine   | 26- PICARD-NILES Carine    |
| 12- DESNOS Francine     | 27- ROCHER Maurice         |
| 13- FEUVRAIS Roland     | 28- TARDIVEL Louis         |
| 14- GOURLAY Thierry     | 29- VASSEUR Françoise      |
| 15- HOFFMAN Jackie      | 30- VINCE Yann             |

Membres de droit :

- Conseil Régional Pays de la Loire  
En attente de décision
- Conseil Départemental de la Loire-Atlantique  
ALEMANY Jérôme (Titulaire)  
CIRON Catherine (Suppléant)
- Ville de Châteaubriant  
HUNAUULT Alain
- Communauté de Communes Châteaubriant-Derval  
JUHEL Jean-Pierre
- Ville de Nantes  
MEYER Christine
- Ville du Croisic  
CABELLIC Christian
- Ville de Savenay  
BRUN Christian

Membre d'honneur :

GRANET Raymond

Conseil élu à l'unanimité, le bureau sera élu lors du conseil d'administration du 21 avril 2018

Christian Cabellic est très satisfait de la séance et des précisions apportées par les interventions.

Plus personne ne demandant la parole le secrétaire de séance clos l'assemblée à 12h15.